



Plusieurs dossiers chauds à la FTQ cet automne

« NOUS SERONS SUR TOUS LES FRONTS POUR FAIRE RECONNAÎTRE L'URGENCE DE LA SITUATION DANS LE DOSSIER DE L'EMPLOI. »

Henri Massé, président de la FTQ

Élections provinciales en vue, déséquilibre fiscal, loi anti-briseurs de grève, privatisation dans le secteur de la santé, plusieurs dossiers retiendront l'attention de la FTQ cette année mais la grande priorité sera sans contredit le dossier de l'emploi.

« Bien que le taux de chômage soit à la baisse, c'est la catastrophe dans plusieurs secteurs et régions du Québec », affirme Henri Massé.

La crise dans le secteur de l'industrie forestière et l'hémorragie dans le secteur manufacturier ont des conséquences dramatiques pour des milliers d'hommes et de femmes. « Nous déploierons toute notre énergie pour appuyer notre monde dans l'industrie forestière et manufacturière à travers le Québec. Nous serons sur tous les fronts pour rappeler aux deux paliers de gouvernement l'urgence de mesures d'intervention dynamiques et costaudes pour que l'industrie passe à travers cette crise », déclare Henri Massé. Celui-ci rappelle aussi que de sérieuses mesures de protection pour les travailleuses et les travailleurs s'imposent rapidement.

Pour la FTQ, l'aide aux travailleuses et aux travailleurs doit passer, notamment, par la formation pour les plus jeunes et par un programme de soutien du revenu des travailleurs âgés (PATA). « Nous savons qu'il y aura des réorganisations nécessaires dans ces secteurs et que des pertes d'emplois sont inévitables mais nous devons absolument trouver des façons d'aider les travailleurs. Nous ferons tout le lobbying et les pressions nécessaires pour obtenir des mesures concrètes pour la protection des travailleurs âgés dans le prochain budget fédéral », ajoute Henri Massé.

La FTQ profitera de ses journées de réflexion sur l'emploi qui se tiendront à Montréal cet automne (voir texte ci-dessous) pour mettre de l'avant un plan de mobilisation afin de poursuivre la bataille dans le dossier de l'emploi.

Des témoignages qui valent mille mots

Denis Luce, papetier et président de la section locale à l'usine Gaspésia

Après six années de lutte pour relancer l'usine en vivant entre des programmes gouvernementaux et le chômage, il a finalement dû abandonner sa région natale pour venir travailler à Montréal. Comme pour ses quelque

500 compagnons de travail, la fermeture de la Gaspésia ça représente beaucoup plus que la perte d'un emploi.

Daniel Major, mécanicien de machine fixe chez Commonwealth Plywood au Témiscamingue

Après 23 ans à l'usine de plan de déroulage de la Commonwealth Plywood, Daniel Major, père de trois enfants, se retrouve sans emploi à la suite de la fermeture définitive de l'usine le 16 juin dernier. Il attend de recevoir une réponse du programme d'assurance-emploi pour une formation comme conducteur de camion lourd. Ils sont 48 employés syndiqués dans son cas.

Les délégués sociaux à la rescousse

À la suite de l'annonce de 35 mises à pied à l'usine Domtar à Gatineau, secteur Hull, Gene Hartley, délégué social, est intervenu afin que la société de transport de l'Outaouais (STO) vienne faire une présentation chez Domtar pour offrir des postes vacants. Stéphane Desjardins, Benoît Berthiaume et Guillaume Soucy, aujourd'hui chauffeurs d'autobus, disent merci au réseau des délégués sociaux!

Stéphane Desjardins, chauffeur d'autobus



ISABELLE GAREAU



JULIE PAQUIN



DINO LEWY

SOMMAIRE

3

LES 14 ET 15 NOVEMBRE 2006

JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR L'EMPLOI



STUDIO MARIE-PAULE

4

LES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'ŒUVRE

AU SERVICE DE L'EMPLOI



MARTINE DOYON

5

FRANCISATION L'EXPÉRIENCE DE L'UES-800

6

INAUGURATION DU MONUMENT BÉLANGER-THÉRIAULT À BUCKINGHAM



ARTHUR L. SILVERSTONE

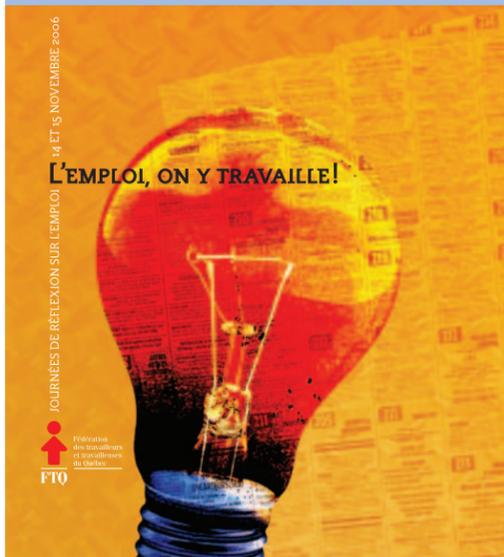
8

DES NOUVELLES DE HUNTINGDON

10

DES ACCUSATIONS CRIMINELLES DÉPOSÉES CONTRE TRANSPAVÉ

L'emploi, on y travaille!



ANNE BRISSETTE

Le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis 1976. Cela fait sept années consécutives qu'il se situe sous la barre des 10 %. L'activité croissante des hommes et des femmes sur le marché du travail depuis la fin des années quatre-vingt-dix atteint maintenant un niveau record. Le taux d'emploi, qui reflète la capacité d'une économie à créer de l'emploi pour sa main-d'œuvre, se situe tout près du sommet atteint en 2004. Depuis les neuf dernières années, l'emploi s'est continuellement inscrit en hausse, du jamais vu en trente ans!

des salaires moyens réels enregistrée au cours de la décennie 2000, constitue un autre signe du resserrement du marché du travail.

... mais une réalité peut en cacher une autre!

En apparence, tout va bien. Cependant, pourquoi avons-nous l'impression que les années 2000 sont synonymes de catastrophe? Parce que se superpose à cette embellie du marché du travail une économie qui roule à plusieurs vitesses à cause des impacts négatifs de la concurrence asiatique accrue, de l'envolée de la valeur du dollar

canadien ou de la flambée spectaculaire des prix du pétrole. Ainsi, à toutes les semaines, restructurations, licenciements massifs et fermetures accaparent les manchettes des médias. Dans nos rangs, on n'a certainement pas oublié les difficultés du secteur du vêtement et du papier, la quasi-fermeture de la ville de Murdochville, la Gaspésia, le cycle des restructurations dans différents secteurs dont ceux du meuble, des mines et de la forêt ainsi que toutes les pertes d'emplois qui, sans avoir fait la une des journaux, ont touché des centaines de nos membres. Et c'est sans compter les restructurations en forme de sous-traitance, de privatisation ou de partenariat public-privé.

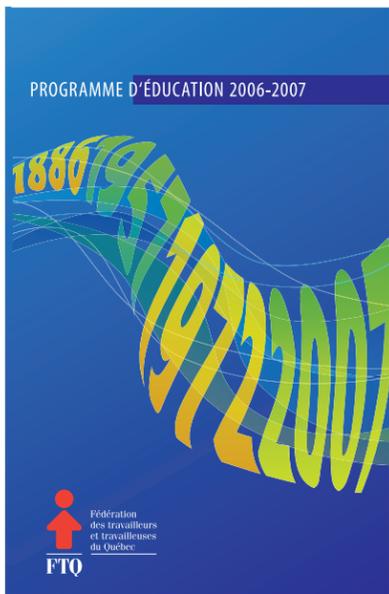
Bien que des emplois à temps plein aient été créés au cours de la dernière décennie, trop de travailleuses et de travailleurs occupent encore des postes à temps partiel, temporaires, mal rémunérés qui ne leur permettent pas d'échapper à la pauvreté.

SUITE EN PAGE 3

L'ÉDUCATION SYNDICALE

La poursuite d'un héritage

LE MOUVEMENT SYNDICAL QUÉBÉCOIS PREND RACINE DANS LES LUTTES OUVRIÈRES DES SIÈCLES DERNIERS. LE PROGRAMME D'ÉDUCATION DE LA FTQ POUR L'ANNÉE 2006-2007 VIENT LE RAPPELER EN MARQUANT SA COUVERTURE DE QUATRE DATES HISTORIQUES : 1886, 1957, 1992 ET 2007.



L'année 1886 est importante pour plusieurs raisons :

▼ Les Chevaliers du travail et les syndicats de métiers fondent le Congrès des métiers et du travail du Canada (un des ancêtres du CTC).

▼ Les mêmes acteurs fondent le Conseil central des métiers et du travail de Montréal (ancêtre du premier conseil régional au Québec).

▼ Samuel Gompers préside la nouvelle fédération américaine appelée « American Federation of Labour – AFL ».

▼ Début de la grève générale à Chicago le 1^{er} mai afin d'obtenir la journée de 8 heures. Le 4 mai 1886, il y a une manifestation à Haymarket Square qui est violemment réprimée et où des leaders ouvriers sont pendus.

Le XX^e siècle ouvre la voie à l'industrialisation et à la naissance de syndicats d'un type différent des syndicats de métiers. En se regroupant, ces syndicats (métiers et industriels) fondent la FTQ en 1957. Un tel mouvement avait été amorcé sur le continent nord-américain avec la création de l'AFL-CIO en 1955 aux États-Unis et la création du Congrès du travail du Canada (CTC) en 1956.

La FTQ célébrera donc le 16 février prochain, son 50^e

anniversaire au Château Frontenac à Québec, lieu de fusion de la Fédération du travail du Québec et de la Fédération des unions industrielles du Québec. L'éducation syndicale accompagnait alors et accompagne toujours le développement des personnes qui militent pour une meilleure société. Depuis 1972, le Service de l'éducation de la FTQ a formé plus de 3000 formatrices et formateurs qui ont à leur tour rejoint plus de 300 000 militantes et militants.

Nous continuons ainsi (et nous espérons pour longtemps) la volonté de nos ancêtres qui déclaraient en 1897 « nous nous efforcerons de former une association où les hommes représentant le mouvement ouvrier pourront se rencontrer, se mieux connaître et par là, augmenter leurs connaissances; un endroit où les idées pourront s'échanger en toute liberté et où les graves problèmes de réformes sociales seront discutés et analysés »¹.

Vous pouvez consulter le programme d'éducation 2006-2007 sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca

1. Déclaration de principe du Conseil des métiers et du travail de Montréal citée dans *Les Chevaliers du travail et le syndicalisme international à Montréal*, thèse de maîtrise de Jacques Martin, Université de Montréal, 1965

S'éduquer dans le plaisir

Le 6 septembre dernier, pour repartir les activités du bon pied après le repos estival, René Roy, secrétaire général de la FTQ, rencontrait les représentantes et les représentants de la FTQ aux Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et aux Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE) du Montréal métropolitain. Les directeurs généraux du Regroupement économique et social du sud-ouest (RÉSO) et de Transaction pour l'emploi (CDÉC de Lachine) étaient aussi présents.



La rencontre s'est faite à l'occasion d'une promenade en bateau-mouche (l'Éclusier du Saint-Laurent) au cours de laquelle une animatrice de Parcs Canada a fait découvrir la richesse historique du canal de Lachine et de ses abords sur lesquels trônaient les grandes industries qui donnèrent naissance aux deux premiers quartiers industriels du Canada, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles. L'Éclusier du Saint-Laurent est un projet d'économie sociale qui fait découvrir aux touristes l'histoire sociale et économique du canal de Lachine.

Cette activité se déroulait dans le cadre d'une série de rencontres voulant mettre en valeur les projets réalisés dans les différents quartiers défavorisés de Montréal et auxquels les militantes et les militants de la FTQ sont associés.

NOUVEAU PORTAIL DE LA FTQ

Plus de 90 000 visiteurs par mois !

LE PORTAIL DE LA FTQ A FAIT PEAU NEUVE APRÈS CINQ ANS D'EXISTENCE.

LA FTQ DÉSIRAIT, EN PLUS DE RAFRAÎCHIR LE DESIGN DU PORTAIL, SE Doter d'un outil convivial POUR SES USAGERS ET RÉPONDANT EFFICACEMENT À SES NOMBREUX BESOINS EN COMMUNICATION.



Bien entendu, le souci de rejoindre et de communiquer avec tous ses membres est au cœur des préoccupations de la FTQ. Ayant en tête de rendre accessibles la navigation du portail et ses contenus à tous ses membres et ses visiteurs sans exception, notamment ceux ayant des contraintes technologiques, des limitations physiques ou visuelles ou simplement un manque de familiarité avec l'environnement Web, la FTQ a choisi un gestionnaire de contenu répondant aux normes les plus strictes en matière d'accessibilité. La compagnie qui a conçu le portail, Netic Hypermédia, a d'ailleurs gagné plusieurs prix à cet effet.

Le portail de la FTQ s'enrichit de jour en jour. La refonte du portail de la FTQ a permis l'ajout de contenu supplémentaire. Les internautes ont maintenant accès à une mine d'or d'informations. Plus de 5 000 pages traitant des ressources syndicales sont maintenant disponibles. Grâce à la mise en ligne de photos et de diaporamas en temps réel, il est dorénavant possible de suivre les activités syndicales de la FTQ en image directement sur le portail.

Des chiffres qui parlent

Quoi de mieux que des chiffres pour illustrer le prodigieux bond de fréquentation du nouveau portail de la FTQ. En mai 2005, celui-ci accueillait 20 892 visiteurs uniques. Au même mois de cette année, son achalandage a fait un saut de 350 % pour accueillir 95 025 visiteurs! Depuis, la popularité n'a cessé de croître.

Nous vous remercions de votre intérêt et surtout, n'hésitez pas à venir nous visiter. Bonne navigation!
www.ftq.qc.ca

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président : Henri Massé
Secrétaire général : René Roy
565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal, Québec H2M 2W3
Téléphone : (514) 383-8000
Télécopie : (514) 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef : Isabelle Gareau
Collaboration : Pierre Céré, Conseil national des chômeurs et chômeuses; Conseil régional FTQ Montréal métropolitain; Josée Gagnon, section locale 1999 des Teamsters, division Molson; Alexandre Boulerice, Serge Lalonde (SCFP); Réjean Bellemare, Louis Cauchy, Lise Côté, Robert Demers, Johanne Deschamps, Jean Laverdière,

Dino Lemay, Atim Leon-Germain, Louise Miller, Gilles Paquette, FTQ.

Graphisme : Anne Brissette

Photos : Martine Doyon, Isabelle Gareau, Yves Henrichon, Serge Jongué, Dino Lemay, John Londono, Maude Messier, Arthur L. Silverstone, Julie Paquin, Fabien Pothier, Studio Marie Paule.

Illustrations : Anne Brissette, Éric Godin
Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme
Tirage 57 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____

Prénom _____

Syndicat ou organisme _____ Section locale _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Employeur _____

Téléphone Travail () _____ poste _____ Résidence () _____

Courriel _____ Nombre d'exemplaires _____

Journées de réflexion sur l'emploi

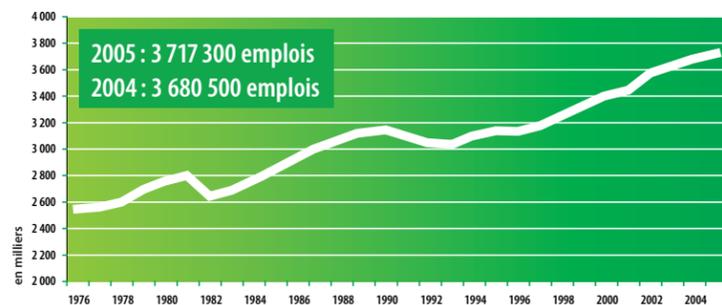
Incertitudes droit devant

D'un point de vue historique, le marché du travail québécois fait bonne figure. Cependant, déjà en 2005, plusieurs indices laissent présager une pause dans cette évolution autrement favorable. Aujourd'hui, des facteurs de risque pèsent lourd sur les perspectives économiques du Québec tels le renforcement de la concurrence internationale, les ajustements causés par une monnaie forte et la baisse des dépenses des consommateurs pour ne nommer que ceux-là. Pire, qu'arrivera-t-il lorsque le ralentissement appréhendé de la conjoncture économique américaine viendra donner un coup de frein à une progression déjà chétive de l'emploi?

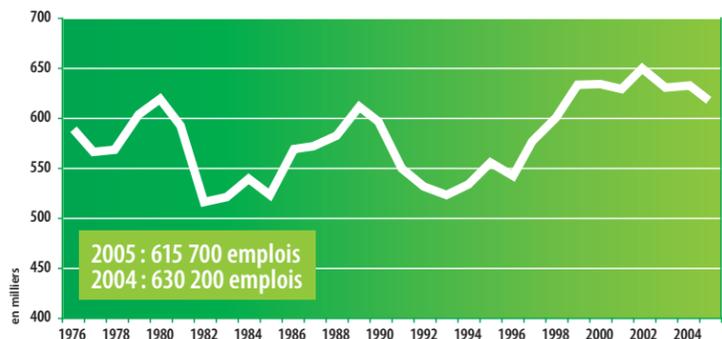
Une invitation à réfléchir ensemble

Les journées de réflexion sur l'emploi sont un moment privilégié pour faire le point sur la situation du marché du travail et de nos milieux de travail. Pour réfléchir ensemble à ce qu'on veut réclamer de nos gouvernements, notamment quant au contenu d'une stratégie globale pour l'emploi ou d'une politique visant à encadrer les actions des entreprises en matière de fermetures et licenciements collectifs. Pour réfléchir aussi à la situation dans nos milieux de travail et à ce qu'on peut et doit négocier avec les employeurs.

Emploi total (Québec, 1976-2005)



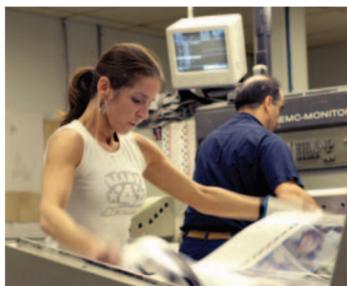
Emploi manufacturier (Québec, 1976-2005)



Source : Statistique Canada, Revue chronologique de la population active CD 2005



MARTINE DOYON



JOHN LONDONO



MARTINE DOYON



SERGE JONGUE



MARTINE DOYON

INFOS PRATIQUES

Quand
14 et 15 novembre 2006

Où
Hôtel Delta-Montréal
475, avenue Président-Kennedy, Montréal

Téléphone
514 286-1986
1 877 286-1986

Télécopieur : 514 284-4306

Coût de l'inscription : 200 \$
(incluant le dîner du mercredi)

Coût des chambres : 139 \$
(SVP spécifier *Journées sur l'emploi FTQ*)

Pour plus de détails :
www.ftq.qc.ca

L'essentiel de 2005 en chiffres!

Taux de chômage
8,3 % (8,7 % en 1976)

Taux d'activité
Total : 65,6 % (sommet de 66 % en 2003)
Hommes : 71,4 % (sommet de 77,1 % en 1980 et creux de 70,3 % en 1997)

Femmes : 59,9 % (creux de 41,4 % en 1976)

Taux d'emploi
60,1 % (sommet de 60,2 % en 2003)

Création d'emploi
36 000 emplois, soit une légère hausse de 1 %, la plus faible croissance des 9 dernières années (record historique en 2002 : 159 000 emplois, soit une hausse de 3,8 %)

HORAIRE

Mardi 14 novembre 2006

9 h 00 **Discours d'ouverture**

9 h 15 **Face à la nouvelle concurrence internationale, des pistes d'action syndicales.** Conférencier invité : *Thomas Palley*, directeur du *Economics for Democratic & Open Societies Project* (Washington, États-Unis)

10 h 30 **Présentation FTQ sur le vieillissement de la population et de la main-d'œuvre**

11 h 15 **Présentation FTQ sur le portrait de l'emploi et du marché du travail**

12 h 00 **Dîner (libre)**

14 h 00 **Quelles politiques gouvernementales?** Présentation de *Ismail Bouikni* de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) suivie d'une table ronde animée par *Anne-Marie Dussault*, journaliste de Radio-Canada avec, en outre, la participation de *Dominic Roux* (Faculté de droit, Université Laval), *Jean Charest* (École de relations industrielles, Université de Montréal) et *Nikolas Ducharme* (directeur des politiques de sécurité du revenu, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

16 h 00 **Vision stratégique de la Commission des partenaires du marché du travail.** présentation par Marjolaine Loiselle, présidente

16 h 10 **Présentation FTQ du programme d'apprentissage en milieu de travail, un nouvel outil pour la reconnaissance des acquis**

17 h 00 **Ajournement**

Mercredi 15 novembre 2006

9 h 00 **Ateliers**

12 h 00 **Dîner (sur place, inclus dans le coût de l'inscription)**

13 h 30 **Synthèse des discussions en ateliers**

14 h 45 **Discours de clôture**



STUDIO MARIE PAULLE

RESTRUCTURATIONS, LICENCIEMENTS COLLECTIFS ET FERMETURES...

Une table ronde animée par Anne-Marie Dussault

Depuis quelques années, les restructurations d'entreprises et leurs impacts les plus négatifs, comme les licenciements collectifs et les fermetures, foisonnent. Cette nouvelle réalité nous interpelle et nous amène à questionner les actions posées par nos gouvernements.

Avons-nous ouvert nos frontières à la concurrence étrangère sans anticiper correctement ce qui arriverait? Nos politiques d'emplois et les aides étatiques pour les secteurs en difficulté sont-elles adéquates? Le licenciement collectif est un drame personnel, familial et social : quelle politique devons-nous proposer pour éviter et atténuer ses impacts? En cas de fermeture, quelle est la responsabilité sociale d'une entreprise dans une ville monoindustrielle?

Des spécialistes y répondront lors d'une table ronde qui sera animée par la journaliste Anne-Marie Dussault le mardi 14 novembre prochain dans le cadre des Journées de réflexion sur l'emploi de la FTQ.

L'intervention sectorielle

ILS EXERCENT UNE INFLUENCE DE PLUS EN PLUS GRANDE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI. ILS SONT 30 AU QUÉBEC ET POURTANT, ON LES CONNAÎT ENCORE TRÈS PEU, MÊME SI L'ON SE RÉFÈRE SOUVENT À LEURS RÉALISATIONS, DIAGNOSTICS SECTORIELS, PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL, ETC. CE SONT LES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'ŒUVRE (CSMO).

Les CSMO sont des organismes paritaires à l'intérieur desquels employeurs et syndicats se concertent, travaillent ensemble à répondre aux besoins de main-d'œuvre et de la main-d'œuvre de leur secteur. Bien que les décisions relèvent des partenaires patronaux et syndicaux, la plupart des comités accueillent aussi des représentants des différents réseaux de l'éducation ainsi que d'autres ministères.

Des comités ont été mis en place dans les principaux secteurs de l'activité économique, aussi variés que les mines, l'aérospatiale, le vêtement et le textile, la plasturgie, l'aménagement forestier et même dans le secteur des services comme dans l'alimentation et le commerce, le tourisme ainsi que les soins personnels ou encore l'économie sociale et l'action communautaire.

Ils sont 30 au Québec et pourtant, on les connaît encore très peu, même si l'on se réfère souvent à leurs réalisations, diagnostics sectoriels, programmes d'apprentissage en milieu de travail, etc.

L'implication des syndicats FTQ dans les comités sectoriels

Compte tenu du caractère pour le moins « spécialisé » des différents secteurs d'activité économique, il est essentiel que les personnes qui y siègent connaissent bien les entreprises du sec-

teur ainsi que sa main-d'œuvre. Ce sont les syndicats affiliés de la FTQ qui désignent des représentantes et des représentants sur ces comités. Ils sont plus de 60 à la FTQ et ils proviennent d'une quinzaine de syndicats affiliés.

La petite histoire de l'action sectorielle...

L'idée n'est pas nouvelle. Déjà, il y a plus de 35 ans, en 1969, on retrouvait dans différentes régions du Québec des comités consultatifs régionaux qui regroupaient sur une base sectorielle des travailleuses et des travailleurs ainsi que des employeurs pour tenter de mieux définir les besoins de main-d'œuvre et alimenter les Commissions de formation professionnelle (CFP). Durant les années 70, cette approche paritaire s'est aussi retrouvée au niveau local, dans les entreprises en dif-

ficulté où l'on invitait les employeurs et les syndicats à travailler ensemble, dans le cadre de comités d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO), à identifier et à solutionner les problèmes de l'entreprise afin d'éviter des mises à pied ou encore la fermeture de l'entreprise.

Ce n'est cependant qu'en 1978 que l'on assiste à la mise en place du premier comité sectoriel de main-d'œuvre à l'échelle du Québec, dans le secteur de l'aérospatiale, le CAMAQ. Si, à l'origine, le comité s'était formé pour trouver des solutions à la pénurie d'ingénieurs spécialisés dans le domaine de l'aérospatiale, il est rapidement devenu un acteur clé dans le secteur, un

Au cours des dernières années, les comités sectoriels ont été à l'origine de nombreux développements en matière de formation de la main-d'œuvre.

outil indispensable pour le développement des entreprises et pour la formation de la main-d'œuvre en emploi, et en devenir. C'est ainsi qu'il compte parmi ses réalisations la constitution d'une école de métier spécialisée dans le domaine de l'aéronautique, de même que la collaboration à la mise en place de programmes universitaires en ingénierie aérospatiale.

Plusieurs autres comités se sont constitués durant les années 80, certains ont survécu, d'autres non. La concertation entre les partenaires n'est pas toujours facile, non seulement sous les aspects des rapports patronaux et syndicaux, mais aussi entre les employeurs eux-mêmes, qui sont souvent des compétiteurs dans le secteur. Par ailleurs, il faut aussi dire que l'absence de support financier a souvent décidé de la survie d'un comité sectoriel.

Une politique d'intervention sectorielle

Durant les années 1990, s'appuyant sur les expériences très positives de certains comités sectoriels canadiens et québécois, les partenaires du marché du travail actifs au sein de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM), ont souhaité favoriser le développement de l'approche sectorielle en adoptant une politique d'intervention sectorielle et en allouant un budget pour soutenir les activités des comités reconnus par les partenaires.

La disparition de la SQDM n'a heureusement pas freiné ce développement puisque la politique d'intervention sectorielle a été maintenue par la Commission des partenaires du marché du travail. Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, et le président des TCA, Luc Desnoyers, siègent

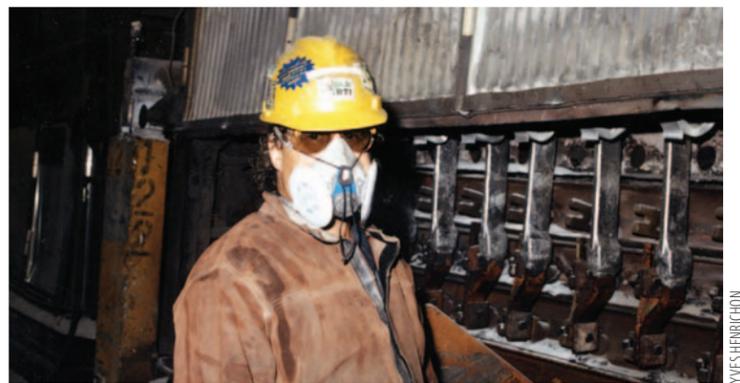


FABIEN POTIER

afin qu'ils soient bien adaptés à la réalité des milieux de travail. Pour mieux répondre aux besoins des personnes en emploi, les CSMO sont aussi très actifs dans le développement de nouveaux modes de formation, pour former et qualifier la main-d'œuvre de même que pour assurer la reconnaissance des compétences acquises en milieu de travail. Bien sûr, les comités ne sont pas tous au même niveau et plusieurs viennent à peine de compléter leur diagnostic de main-d'œuvre et commencent à se pencher sur les réponses aux besoins identifiés. Ils pourront cependant s'appuyer sur l'expérience cumulée des anciens pour rattraper leur retard.

à la Commission. C'est cette dernière qui a le mandat de reconnaître les comités sectoriels de main-d'œuvre et qui recommande le niveau de leur financement par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Au cours des dernières années, les comités sectoriels ont été à l'origine de nombreux développements en matière de formation de la main-d'œuvre. C'est ainsi que plusieurs collaborent avec les réseaux du ministère de l'Éducation à la conception et à la révision des programmes de formation professionnelle et technique



YVES HENRICHON

SUR LE SITE FTQ

Un guide pour en savoir plus...

Les comités sectoriels sont encore trop peu connus et c'est pourquoi la Commission des partenaires a accepté d'appuyer leur projet de produire un guide pour les faire connaître dans les différents réseaux mais aussi et surtout par les entreprises ainsi que les travailleuses et les travailleurs.

Le contenu du guide est composé d'une présentation de la Commission des partenaires, de l'intervention sectorielle, le portrait sectoriel d'ensemble ainsi qu'une série d'articles présentant les services offerts dans chacun des comités sectoriels. On y retrouve aussi les informations pour rejoindre les comités, de même que les adresses des sites Internet. On retrouvera ce guide sur le portail de la FTQ dès la mi-novembre, de même que les liens avec les sites des comités ainsi que le nom des représentantes et des représentants des syndicats affiliés qui sont actifs dans les comités.



MARTINE DOYON

Un passeport pour la liberté!

TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DANS L'OMBRE, ILS SONT DES CENTAINES, VENUS DES QUATRE COINS DU GLOBE, À S'OCCUPER D'ENTRETIEN MÉNAGER DANS LES ÉDIFICES DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL. SOUVENT DE NUIT, À CONTRAT ET EN SOUS-TRAITANCE ILS SONT ISOLÉS ET EXERCENT LEUR MÉTIER DANS DES CONDITIONS DE VULNÉRABILITÉ.

Parce ce que les dirigeants de l'Union des employés et employées de service (UES-800) y ont vu une responsabilité sociale, le syndicat offre depuis plusieurs



Travailleuse en entretien ménager dans des tours à bureaux du centre-ville de Montréal, Maria Smith est arrivée de République dominicaine il y a déjà neuf ans mais n'a jamais eu auparavant le temps et l'opportunité d'apprendre le français. « Les cours de Luba Zmyrova ont changé ma vie. Ils m'ont donné une liberté. Une liberté de parler, de travailler. Je n'ai plus besoin de traducteur au travail, je comprends maintenant mon boss! »



Les finissants de la classe de Lubas Zmyrova en compagnie de Louise Mercier. « C'est une vraie famille! Des liens très forts se créent ici », Lubas Zmyrova.

années des cours de français dans ce secteur où près de 50 % des salariés sont immigrants.

Pour Louise Mercier, responsable de ce projet à l'UES et vice-présidente représentant les femmes à la FTQ,



Arrivée au Québec il y a quelques années, Mirandan De Paz Maria Digna, d'origine hondurienne, travaille comme femme de chambre au Complexe Desjardins. « Je n'ai jamais eu l'opportunité d'aller à l'école, j'ai toujours travaillé! Les cours de français sont une grande chose pour moi, ils m'ont permis d'apprendre et d'avancer ». Aujourd'hui, Mirandan De Paz Maria Digna fait du bénévolat dans son quartier avec un organisme qui vient en aide aux femmes battues. « Je leur montre comment coudre...en français! »

la francisation en milieu de travail c'est un devoir social. « L'idée est d'abord venue de la nécessité d'améliorer la communication entre les salariés. Nous avons déjà eu jusqu'à sept traductions différentes des conventions collectives! Des coûts astronomiques pour le syndicat et un coup d'épée dans l'eau pour ce qui est de l'amélioration des conditions de vie et de travail des membres ».

Les témoignages des employés sont éloquents et la



Le français est la sixième langue de Malwina Godecka, cette polonaise d'origine, chef d'équipe d'entretien ménager pour une compagnie pharmaceutique. « J'ai passé une très belle année. Les cours et l'entraide dans le groupe m'ont donné beaucoup de confiance. »

passion qui anime toujours les dirigeants syndicaux tout autant. La francisation est un véritable passeport pour la liberté, non pas uniquement sur le plan professionnel mais aussi sur les plans familial et social! « De plus, ça permet à ces travailleuses de s'impliquer beaucoup plus dans la vie syndicale. Maintenant qu'elles comprennent le français, elles peuvent, par exemple, profiter de la formation syndicale », explique Louise Mercier.

Offerte pendant longtemps le samedi, la formule s'est transformée au cours des années afin d'assurer une meilleure conciliation travail-famille aux membres. Depuis 2001, ils sont environ soixante par année à être libérés une fois par semaine et rémunérés comme s'ils étaient au travail grâce à des subventions d'Emploi-Québec et à la participation financière de l'UES.

Une fois par semaine, elles sont donc plusieurs dizaines, surtout des femmes, à se rendre dans les locaux de l'UES pour apprendre le français avec les enseignants du groupe communautaire Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM).

« Ces cours permettent aux gens de développer une confiance non seulement parce qu'ils apprennent à s'exprimer en français mais aussi parce que les cours leur permettent de mieux s'intégrer dans la société. Ils n'ont plus peur d'aller à l'hôpital, à la banque. Ils peuvent enfin s'impliquer dans des comités de parents, dans l'aide aux devoirs auprès de leurs enfants et dans leur communauté. Ils deviennent autonomes! », souligne Lubas Zmyrova, l'enseignante rencontrée lors de notre visite.

Rencontre

LE 5 JUIN DERNIER, PLUS DE 75 MILITANTES ET MILITANTS ONT PARTICIPÉ À UNE RENCONTRE DES SYNDICATS DE LA FTQ IMPLIQUÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS.

Henri Massé a profité de la rencontre pour souligner les liens étroits qui unissent les caisses et le mouvement syndical. Il a rappelé notamment que Gustave Francq, militant syndical de la première heure, fut un des fondateurs d'une des toutes premières caisses populaires de l'île de Montréal. Par des témoignages vidéo, plusieurs militantes et militants ont évoqué les débuts des caisses d'économie.

Des témoignages convaincants

Si, au départ, la création des caisses d'économie répondait à la nécessité de soustraire les travailleurs des griffes des usuriers, la pertinence des caisses d'économie demeure actuelle pour le mouvement syndical. Par exemple, Daniel Vaillancourt, machiniste de Bombardier, a informé l'assemblée sur le partenariat développé avec sa caisse d'économie dans le développement d'un programme d'aide aux employés. Bernard Beauregard, président de la Caisse d'économie de la STCUM, a présenté la façon originale développée par sa caisse pour appuyer la formation des chauffeurs d'autobus. Rolland Poirier, (TCA-Alcan), et Claude Maltais, (Conseil régional FTQ Québec-Chaudière-Appalaches), ont rap-

porté qu'à diverses occasions les caisses d'économie sont venues en aide à des syndicats et à leurs membres lors de conflits de travail.

C'est aussi sur ce thème de la proximité entre les caisses d'économie et les syndicats que Claude Généreux, secrétaire trésorier canadien du SCFP, a rencontré les militants. « Après plusieurs conflits de travail, les liquidités du SCFP étaient en situation précaire. Les banques traditionnelles refusèrent une marge de crédit au syndicat canadien. Ce dernier se tourna vers la fédération des caisses d'économie et obtint une marge de crédit de plusieurs millions ».

Les changements qu'a vécu le réseau des caisses ont démontré plus que jamais l'importance d'être près de

de

notre réseau. Autre exemple, le lock-out de plusieurs mois qu'ont vécu les employés de la Caisse d'économie de La Tuque démontre bien cette nouvelle réalité. Réal St-Pierre, conseiller syndical au SEP B raconte: « Le conseil d'administration de la Caisse était soumis à la direction de la caisse et nos militants syndicaux ont bien essayé d'influencer le conseil lors d'une assemblée spéciale de la caisse, mais rien n'y fit ». Réal a rappelé aux militants qu'il faut absolument demeurer près de notre caisse et surtout présents au conseil d'administration. Pour terminer cette rencontre fort appréciée, Serge Dufresne, premier vice-président des caisses de groupe, a présenté le plan de développement des Caisses d'économie.

MANUELS SCOLAIRES
EN FRANÇAIS

Une question d'équité!

La FTQ ajoute sa voix à celles du milieu de l'éducation pour appuyer la Fondation de langue française pour l'innovation sociale et scientifique dans ses efforts pour solutionner la problématique de manque de livres, de manuels et de ressources didactiques en langue française dans les institutions d'enseignement postsecondaires.

La FTQ a toujours été aux premiers rangs afin de défendre et de promouvoir la langue française dans les milieux de travail et dans la société en général. L'accessibilité à du matériel didactique en français a des conséquences très concrètes sur le plan du décrochage scolaire, du taux de diplomation et par conséquent, sur l'employabilité.

Pour la FTQ, c'est une question d'équité!

Pour en savoir plus sur la Fondation, consultez le site Internet:

www.ffisets.com

RAPPEL

La Biennale des femmes approche!

Le Comité de la condition féminine de la FTQ (CCF-FTQ) est actuellement à pied d'œuvre pour organiser la prochaine grande Rencontre biennale en condition féminine.

Vous pouvez déjà inscrire les dates et lieu à votre agenda :

Les 29 et 30 novembre 2006 au Centre Sheraton Montréal

Cette grande conférence est destinée à toutes les militantes au dossier des femmes et à celles de nos rangs qui s'y intéressent fortement. Nous vous attendons en très grand nombre!

Plus de détails dans les semaines à venir sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca

LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

Les délégués et délégués sociaux du Montréal métropolitain se mobilisent

LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN VOUS INVITE À LA XIX^E CONFÉRENCE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX QUI SE TIENDRA DANS LA SOIRÉE DU 17 OCTOBRE ET DANS LA JOURNÉE DU 18 OCTOBRE 2006 À MONTRÉAL.



Sous le thème *Soutenir avec assurance*, les participantes et les participants réfléchiront sur les interventions possibles pour préserver la santé psychologique des membres, dont le

travail affecte la santé mentale. Ces derniers font face à de multiples difficultés pour être indemnisés lors de leurs absences. Ils sont de plus en plus confrontés à un parcours médical truffé d'expertises, de contre-expertises et de souffrances qui s'avèrent néfastes et ne contribuent aucunement à leur guérison.

Pour aider à y voir clair, le Conseil a fait appel à des représentantes des compagnies d'assurances, au psychiatre, D^r Jocelyn Aubut et à la professeure de l'Université Laval, M^{me} Louise St-Arnaud.

Cette rencontre de deux jours sera l'occasion de partager des connaissances et des expériences afin de faire des milieux de travail, des milieux respectueux de la santé psychologique des travailleuses et des travailleurs.

ASSASSINÉS EN 1906 POUR LEUR LUTTE SYNDICALE

Un hommage émouvant rendu à Thomas Bélanger et François Thériault

Pour la petite histoire, voir l'article en page 7

LES DESCENDANTS DES FAMILLES BÉLANGER ET THÉRIAULT ONT VÉCU UN MOMENT TRÈS ÉMOUVANT LE 7 SEPTEMBRE DERNIER ALORS QUE LA FTQ ET LA VILLE DE GATINEAU INAUGURAIENT LE MONUMENT BÉLANGER-THÉRIAULT DANS LE NOUVEAU PARC DE LA PLACE DU VIEUX-MARCHÉ À BUCKINGHAM.

Organisée par le Conseil régional FTQ Outaouais, cette cérémonie a rassemblé près de 500 personnes venues rendre hommage au courage des deux travailleurs assassinés il y a 100 ans parce qu'ils réclamaient de meilleures conditions de vie pour leurs confrères.

«*Thomas Bélanger et François Thériault ont lutté pour la justice et l'équité et ils en ont payé de leur vie. Nous avons le devoir d'honorer leur mémoire*», a déclaré le président de la FTQ, Henri Massé, en se réjouissant qu'ils reviennent aujourd'hui à Buckingham par la grande porte.

Henri Massé a profité de cet événement pour souligner la détermination et la bravoure de ces militants qui en 1906 ont regroupé les travailleurs au sein d'une organisation syndicale pour réclamer le respect et l'équité avec les autres travailleurs de la forêt en Outaouais, à une époque où le mouvement



Les représentants des familles Bélanger et Thériault en compagnie du maire de la ville de Gatineau, M. Marc Bureau, de la conseillère municipale de l'arrondissement de Buckingham, M^{me} Jocelyne Houle, du président et du secrétaire général de la FTQ, Henri Massé et René Roy, ainsi que des initiateurs du projet, Gilles Paquette et Dino Lemay de la FTQ et de l'artiste Pierrette Lambert.

Le monument a été créé par l'artiste Pierrette Lambert et fabriqué en acier galvanisé émaillé par Gilles Fortin. Celui-ci représente une centaine de travailleurs ainsi que les silhouettes trouées des deux draveurs assassinés.



100 jeunes de la polyvalente Hormidas-Gamelin de Buckingham ont marché dans les rues de la ville afin de représenter les 100 grévistes de la MacLaren en 1906.

syndical était sévèrement réprimé par les industriels et les grands patrons.

«*Par ce monument érigé à la mémoire de nos confrères Bélanger et Thériault, la FTQ veut dire merci. Merci aux travailleurs qui ont cru à leur combat, merci aux familles qui ont soutenu les*

pères et les fils et merci aux épouses, aux proches et descendants des Thomas Bélanger et François Thériault dont le sacrifice a pavé la voie à de meilleures conditions de travail dans la région», a pour sa part témoigné le secrétaire général de la FTQ, M. René Roy.

TOURNOI DE GOLF DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ OUTAOUAIS

7 500 \$ remis à Centraide Outaouais

À la suite de l'inauguration du monument Bélanger-Thériault, le Conseil régional FTQ Outaouais tenait son tournoi de golf annuel au profit de Centraide Outaouais. Cette année, la somme de 6 238,53 \$ a été amassée mais les employés de Papier Scott (SCEP-50), juste avant de remettre le chèque officiel, ont décidé généreusement d'arrondir la somme à 7 500 \$.

Merci aux quelque 150 golfeurs, aux bénévoles, aux nombreux commanditaires et aux employés de Papier Scott qui ont aidé des gens qui aident des gens.

Le comité organisateur : Dino Lemay, Alain Savignac, Donald Roy, Gene Hartley, Martin Lebeau. De Centraide Outaouais, Carmen Rodrigue et Rachel Larabie Lesieur ainsi que René Roy, président d'honneur et secrétaire général de la FTQ.



La FTQ, partenaire de l'économie sociale

La FTQ participera cet automne au Sommet de l'économie sociale et solidaire. Cette activité, qui réunira plus de 600 personnes, s'inscrit dans le cadre de la Saison de l'économie sociale et solidaire, organisée par le Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec plusieurs partenaires.

Ce Sommet a pour objectifs, entre autres, de prendre acte du bilan de l'évolution de l'économie sociale au Québec depuis son explosion dans les années 1990 et de questionner notre modèle de développement. Ce sera aussi l'occasion pour les partenaires de l'économie sociale des quatre coins du Québec d'évaluer des pistes d'action afin que cette économie soit reconnue comme une partie intégrante d'une économie plurielle.

La FTQ siège au conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale, ainsi qu'au Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) Économie sociale et Action communautaire. Très active dans l'organisation du Sommet, notamment au sein du comité organisateur et de contenu, la centrale a mis de l'avant la nécessité de profiter de cet événement pour constater où en sont rendues les conditions de travail dans ce secteur et voir comment nous pouvons les améliorer.

LOI ANTI-BRISEURS DE GRÈVE La FTQ aux aguets

La FTQ poursuit ses pressions sur les députés libéraux et conservateurs du Québec afin qu'ils appuient le projet de loi anti-briseurs de grève (C-257) qui sera débattu à la Chambre des communes à la mi-octobre.

Déposé par le Bloc Québécois ce projet de loi a pour objectif de protéger les travailleuses et les travailleurs contre l'embauche de briseurs de grève lors de conflits de travail. Actuellement, seuls les travailleurs dont l'entreprise est sous juridiction du Code du travail du Québec sont protégés contre l'embauche de briseurs de grève. Les entreprises sous juridiction fédérale, comme les banques, les stations de radio ou de télévision peuvent, lors de conflits, avoir recours à des travailleurs de remplacement.

À ce jour, le caucus des députés libéraux du Québec a promis son soutien. Les députés conservateurs sont plus frileux. Le ministre du Travail, Jean-Pierre Blackburn, a déjà indiqué qu'il voterait contre. Fait ironique, ce même député a déjà voté pour un projet de loi similaire. Rappelons qu'en 2005 le projet de loi anti-briseurs de grève avait été battu par seulement 12 voix. La FTQ a bien l'intention de rappeler ces faits aux députés conservateurs.



Notre histoire syndicale

L'ASSASSINAT DE THOMAS BÉLANGER ET FRANÇOIS THÉRIAULT

Le crime impuni de Buckingham

BUCKINGHAM, LE 7 SEPTEMBRE 2006. CENT ANS PRESQUE JOUR POUR JOUR APRÈS L'ASSASSINAT DE THOMAS BÉLANGER ET DE FRANÇOIS THÉRIAULT PAR LES NERVIS DES MACLAREN, LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, HENRI MASSÉ, ET LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, RENÉ ROY, ONT INAUGURÉ, PLACE DU VIEUX-MARCHÉ, UN MONUMENT EN HOMMAGE AUX DEUX SYNDICALISTES DONT IL SEMBLE QU'ON A SCIEMMENT ET TROP LONGTEMPS VOULU OCCULTER LA MÉMOIRE (VOIR ARTICLE EN PAGE 6).

REVENONS ENSEMBLE EN 1906.

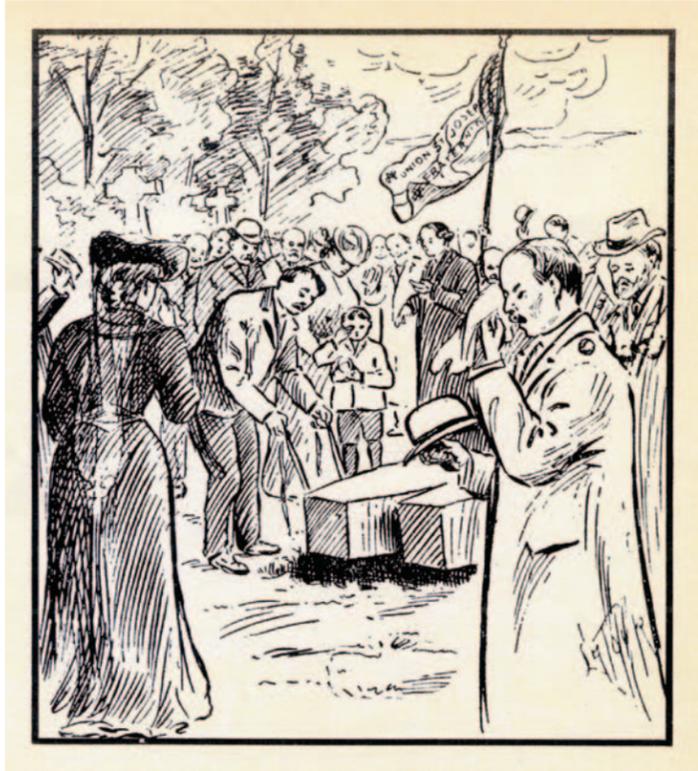
La Vallée assiégée

C'est l'épithète que l'historien Pierre-Louis Lapointe accole à la Vallée de la Basse-Lièvre, fief de la famille MacLaren qui a vampirisé la région, ses ressources et sa population durant des décennies.

Les MacLaren se sont fait donner plus de 2 600 milles carrés de concessions forestières, et exercent un contrôle absolu des glissoires et estacades desservant la Basse-Lièvre. Ils ont acquis la propriété entière et absolue des deux rives du High Falls et celles de la Lièvre, depuis Buckingham jusqu'à la rivière des Outaouais.

À Buckingham, ils possèdent une scierie sur chacune des rives est et ouest de la rivière du Lièvre, ainsi qu'une fabrique de pâte mécanique sur la rive ouest.

Les conditions de travail sont pénibles. **Un ouvrier de la MacLaren gagne environ 1,25 \$ par jour pour onze heures de travail très pénibles, exécuté dans l'eau, la boue et sur les billots.**



PIERRE LOUIS LAPOINTE

Les funérailles de Bélanger et Thériault. Veuve Marie Louise McGregor-Bélanger y apparaît en silhouette. On remarque aussi la bannière de l'Union St-Joseph, une mutuelle populaire d'assurances à laquelle souscrivaient plusieurs syndicats en l'absence de protection sociale publique.

Dans les chantiers, c'est carrément horrible. La nourriture, la longueur des journées, les conditions d'hébergement sont misérables. Le salaire quotidien est minable, et la pension demandée exorbitante (50 cents par jour sur 1,20 \$ de salaire).

L'Union des journaliers de Buckingham

Le 15 juillet 1906, quelques travailleurs se réunissent et décident de former un syndicat. Une assemblée est convoquée et environ 400 personnes assistent à cette seconde rencontre le 22 juillet. Trois cents deviennent sur-le-champ membres de l'Union. La semaine suivante, on procède à l'élection des officiers du local n° 7 de l'Union des journaliers de Buckingham.

François Thériault en est élu secrétaire archiviste, et Thomas Bélanger occupe

dès le lendemain la présidence pour le début des négociations.

Ils demandent la reconnaissance de l'Union, une réduction de onze à dix le nombre d'heures de travail par jour, et une augmentation de 2,5 cents l'heure.

La MacLaren rejette les demandes, congédie les dirigeants et décrète un lock-out de ses 400 ouvriers des scieries. Elle refuse toute rencontre avec l'Union et envoie paître le conciliateur du gouvernement provincial. Même l'intervention du ministre du Travail Rodolphe Lemieux reste lettre morte. **La guerre au syndicat est déclarée, mais pis, la chasse aux syndicalistes s'organise.**

La provocation du Landing

Le 8 octobre, les MacLaren organisent la descente des billots au Landing avec des briseurs de grève. Ce n'est pas simplement de la provocation... C'est aussi un guet-apens. Des gardes armés attendent le groupe de quelque 100 à 200 manifestants qui s'y dirigent pour les convaincre de cesser le travail.

Le piège se refermait. Deux semaines auparavant, la compagnie avait embauché la Thiel Detective Service Co. Des hommes furent assermentés en secret comme constables spéciaux, et Albert MacLaren lui-même se chargea de l'achat

d'armes pour ses sbires. On a fait tirer des épreuves d'une photographie de Thomas Bélanger, dont on trouva une copie sur un des détectives blessés dans la mêlée. On allait savoir sur qui tirer.

Arrivé au Landing, Bélanger se détache du groupe pour aller parlementer avec les patrons. Comme il revient, on entend «*Shoot them!*». Plusieurs unionistes sont blessés. François Thériault a reçu une balle en plein cœur. Thomas Bélanger a été frappé cinq fois! C'était lui la cible désignée, c'était ça le meurtre commandé.

Dans la soirée du 8 octobre, 117 militaires occupent déjà la ville. Deux jours plus tard, 38 soldats à cheval du Canadian Dragoons arrivent en appui. Les ouvriers sont écrasés, vaincus et reprennent le travail. Mais la punition n'est pas terminée.

Des lendemains tristes et difficiles

Les funérailles de Bélanger et Thériault eurent lieu le 11 octobre, sous occupation militaire. Plusieurs commerces étaient fermés, et des maisons étaient drapées de crêpe noire. On les inhuma au cimetière St-Grégoire de Naziance, à Buckingham.

Un monument fut ensuite érigé sur leur sépulture, mais c'est ici une autre histoire que le Vieux Gustave vous réserve pour la prochaine livraison de son Monde ouvrier.

Mais la vengeance des MacLaren ne s'arrêtera pas là. Dès le 23 septembre 1906, la compagnie avait dressé une liste noire d'indésirables. Elle refusera même de donner du travail aux fils et aux petits-fils des 262 ouvriers identifiés comme auteurs de trouble, et ce jusqu'en 1943, année où fut enfin reconnu un syndicat à la MacLaren.

La *Electrical Reduction Company* (ERCO), l'autre gros employeur de la ville, appliquera la même médecine dans ses politiques d'embauche jusqu'en 1944.

On assiste à l'exode des grévistes et de leurs supporters, incapables de trouver du travail. La population de la ville passe alors de 4 425 à 3 850 âmes.

Enquêtes du coroner, procès détournés par influence politique, toute une saga juridique s'ensuit pour se conclure par l'emprisonnement des «*émeutiers*» et l'acquiescement des fiers-à-bras de la compagnie. Puis l'affaire tomba graduellement dans l'oubli et devint même un sujet tabou dans la région.

Une seconde tentative de syndicalisation, menée par la *International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers* échoua en 1934 et se solda par le congédiement de 51 membres du syndicat. Il faudra attendre jusqu'en 1943 pour qu'un syndicat s'installe, à la faveur des lois ouvrières du temps de guerre, à la MacLaren.

Pour la suite de l'histoire

Pour ceux et celles qui aimeraient en savoir plus sur les événements de Buckingham, le confrère Gilles Paquette de la FTQ a publié il y a quelques années une brochure, *Toujours vivants, un épisode de l'histoire du mouvement syndical en Outaouais*¹. C'est un excellent résumé du livre *Buckingham, ville occupée*, de l'historien Pierre-Louis Lapointe, qui devrait très bientôt être réédité sous le titre *La Vallée assiégée* aux Éditions Vents d'Ouest. On lui laisse le mot de la fin...

«*Ce nuage de crainte sur la ville se dissipera de façon définitive le jour où les habitants de la Basse-Lièvre érigeront avec fierté un monument à la mémoire de ces deux martyrs de la cause ouvrière, en plein soleil, au pied de l'endroit où se déroula le drame... Ce monument sera un symbole. On aura vaincu la peur, on aura levé la tête.*»

C'est ce cadeau que la FTQ, ses syndicats, ses Conseils régionaux et ses membres ont voulu faire à la population de la Basse-Lièvre, en souvenir et en hommage de leurs sacrifices et de leur ténacité.

Le Vieux Gustave

Suite au prochain numéro: «*1, 2 ou 3 monuments...*»

1. Disponible pour consultation au Centre de documentation de la FTQ.



Les membres fondateurs de l'Union des journaliers de Buckingham. Thomas Bélanger est assis sur la chaise au centre. François Thériault est à sa droite.

Solidarité au Nicaragua

AU DÉBUT DE L'ANNÉE, SERGE LALONDE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL PROVINCIAL DES AFFAIRES SOCIALES (CPAS) DU SCFP, A PASSÉ QUELQUES SEMAINES AU NICARAGUA. IL A MIS LES PIEDS DANS UN PAYS EN PLEINE CRISE, SECOUÉ PAR LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DU SECTEUR DE LA SANTÉ.



Serge a rencontré le trésorier et responsable des relations internationales du syndicat Fetsalud, le docteur Andres Zamora, qui lui a expliqué les enjeux du conflit. Nous ne pouvons que saluer la solidarité et les gains obtenus par ces travailleurs dans un contexte politique difficile.

Un bel exemple : la grève du syndicat de la santé Fetsalud au Nicaragua

Le Nicaragua, un pays splendide, pays de volcans où les véhicules utilitaires sport (VUS) partagent la route avec chevaux et les charrettes, où il n'est pas rare de voir cinq personnes accrochées à la même moto.

Au Nicaragua, il y a 60 % de chômeurs et le salaire minimum est de 90\$US par mois. C'est le deuxième pays le plus pauvre des Amériques, marqué

profondément par une guerre financée par les États-Unis (de 1982 à 1990), mais aussi par les glissements de terrain et les ouragans (Mitch entre autres).

C'est dans ce contexte que des médecins ont déclenché une grève en novembre 2005 suivis, en janvier 2006, par les 23 000 travailleuses et travailleurs de la santé, dont la plupart gagnaient moins que le salaire minimum. Leurs demandes: une augmentation uniforme pour tout le monde, la fin des privatisations dans les services de santé et le rétablissement des budgets pour les médicaments qu'on avait coupés de moitié. Les députés à l'Assemblée nationale avaient unanimement voté des augmentations importantes (48 %), mais le Fonds monétaire international (FMI), comme condition pour l'octroi de tout nouveau prêt, avait fixé à moins de 10 % le pla-

fond des augmentations. Le conflit de travail s'est donc poursuivi. Et les prestations de grève, direz-vous? Oubliez ça, compte tenu de leurs salaires, ces travailleurs ne paient pas de cotisation syndicale.

Finalement le 6 avril dernier, après six mois de grève, voyant le courage des travailleurs de la santé, le gouvernement a cédé. Aux dernières nouvelles, il attendait toujours la réaction du FMI à cette bravade. Dans sa lutte, le syndicat exigeait non seulement des augmentations de salaires, mais il demandait aussi des changements importants pour la population. Et ils l'ont remporté sur presque tout: des augmentations de 30 % en deux ans pour les travailleurs gagnant moins de 1176\$ US par année et la majoration des budgets pour les médicaments fournis à la population dans les cliniques et hôpitaux publics. Ils ont également obtenu la fermeture des services et des lits privés à l'intérieur des hôpitaux et centres de santé publics, et la promesse du gouvernement de réduire le coût des médicaments grâce à un programme d'utilisation de médicaments génériques.

Un bel exemple de lutte et de solidarité qui porte fruits!

LES TECHNICIENS DE CINÉMA CHOISSENT LA FTQ...

Mais la lutte continue!

Le litige entre l'Alliance Internationale des Employés de Scène, de Théâtre et de Cinéma (Aiest) et l'Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) concernant la représentation des techniciens de cinéma du Québec se poursuit.

Depuis 2005, plus de 1200 techniciens ont joint les rangs de l'Aiest et de la FTQ. La présente campagne de recrutement connaît également un grand succès. Depuis quelques années, ces techniciens ont clairement fait part de leur désir d'être représentés par l'Aiest. L'AQTIS s'oppose à la présence de l'Aiest au Québec et refuse que celle-ci représente les techniciens de cinéma du Québec. Ce désaccord a soulevé de nombreuses inquiétudes quant aux chances du Québec d'attirer de nouvelles productions américaines. En effet, l'Aiest, forte de ses 105 000 membres, est la mieux placée pour faire la promotion du Québec et favoriser les tournages américains ici.

L'Aiest a amorcé le processus d'accréditation de quelques productions. Quatre de leurs demandes sont présentement en instance devant la Commission des relations du travail, mais elles sont contestées par l'AQTIS et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ).



Durant la présente campagne de syndicalisation, des représentants de l'AQTIS ont approché certains syndicats affiliés à la FTQ, à la recherche de possibles contrats de service. L'Aiest apprécie la solidarité démontrée par les syndicats FTQ qui ont refusé de conclure de telles ententes avec l'AQTIS.

LA BATAILLE DE HUNTINGDON

Pour un programme de soutien du revenu des travailleurs âgés

Les ex-travailleurs et travailleuses du textile de Huntingdon n'abandonnent pas. Depuis deux ans, six usines du secteur du vêtement et du textile de cette petite municipalité de 2 500 personnes ont été fermées. Ce sont plus de 800 travailleurs, membres des TUAC-FTQ, dont la majorité ont plus de 50 ans et peu de scolarités, qui se sont retrouvés à la rue. Fort de l'appui de la FTQ et du Conseil régional de la FTQ du Suroît, les travailleurs réclament depuis ce temps la mise en place par le fédéral d'un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés.

L'intervention du président de la FTQ, Henri Massé, auprès de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M^{me} Michèle Courchesne, a permis de prolonger le programme provincial pour les travailleurs licenciés collectivement dans le domaine du textile dans les régions-ressources. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut maintenant que les députés et ministres conservateurs du Québec livrent la marchandise. Est-il besoin de rappeler que dans son discours du Trône du printemps dernier, le premier ministre Stephen

Harper a promis la mise en place d'un véritable programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA).



Les travailleurs licenciés lors de la Marche du 1^{er} mai à Montréal.

PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE

Un projet devenu réalité!

DEPUIS NOVEMBRE 2005, LA SECTION LOCALE 1999 DES TEAMSTERS, DIVISION MOLSON, OFFRE LA FORMATION « PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE » À SES EMPLOYÉS ET LEUR CONJOINTE. CETTE FORMATION, D'UNE DURÉE NORMALE DE TROIS JOURS, EST OFFERTE SUR DEUX JOURS, LE SAMEDI ET LE DIMANCHE, AFIN DE FACILITER LA PARTICIPATION DES EMPLOYÉS ET DE LEUR CONJOINTE.

Les trois formateurs Léon Brunet, Bernard Goyette et Martin Plamondon, employés syndiqués à la Brasserie Molson, ont reçu une formation du Service de l'éducation de la FTQ. Ces derniers remercient tout spécialement Denise Gagnon et Esther Désilets d'avoir partagé leur expérience de formatrice pour la réalisation de ce projet.

Le but de cette rencontre d'information est d'offrir tous

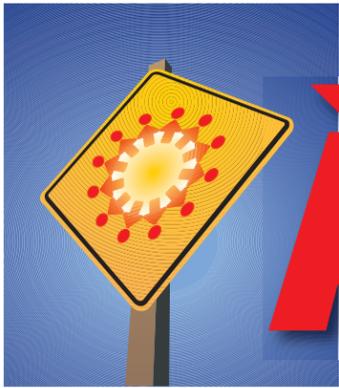
les outils et conseils possibles pour assurer aux membres le meilleur choix à faire sur les différentes options qui s'offrent à eux. Cette formation les aide à vivre un passage harmonieux entre le monde ouvrier et celui d'une retraite bien méritée.

Déjà plus de 132 participants ont assisté à cette formation, offerte en petits groupes de 20 personnes maximum, afin de créer une meilleure dynamique et de favoriser les échanges.

Quatre autres rencontres sont déjà prévues et comblées pour l'automne à Montréal et à Québec. D'autres sont prévues pour le printemps 2007.

Une vraie réussite!

« On part d'ici avec un bagage d'outils, de connaissances et d'idées positives et rassurantes sur des facettes financières, juridiques et stratégiques pour la nouvelle vie qui commence, merci! » a témoigné Jacques Hamel, un participant.



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2006

Cours de formation en santé et sécurité au travail

ENCORE CETTE ANNÉE, LA FTQ VOUS OFFRE LA POSSIBILITÉ DE PERFECTIONNER VOS CONNAISSANCES PAR DES COURS DE FORMATION. POUR LA PROCHAINE SAISON, LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DE LA FTQ VOUS PROPOSE DEUX COURS SPÉCIFIQUES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL. POUR VOUS Y INSCRIRE, CONTACTER LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION DANS VOTRE SYNDICAT ET CONSEIL RÉGIONAL.

Plaideurs et plaideuses à la CSST

Du 15 au 20 avril 2007, au Manoir des Sables à Magog

Coût: 900 \$

Responsable: Serge Beaulieu, avec la collaboration de personnes-ressources

aux lois en santé-sécurité, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé-sécurité. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale et on se familiarise avec les procédures particulières, l'application des règles de preuve et de procédure, les témoins-experts, la contre-expertise, etc.

Cette session s'adresse à ceux et à celles qui ont

suivi les cours *Réclamation à la CSST*, *Dossier d'appel en santé-sécurité* ainsi que le cours *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent.

Actions en prévention: ergonomie et contaminants

Dates à déterminer, selon la demande

Coût: 1400 \$

Responsable: Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

Cette session spéciale de dix jours, répartis sur deux semaines non consécutives, a été élaborée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé-sécurité de relancer le dossier de la

prévention et d'assumer un leadership syndical.

La première semaine de formation vise à outiller les participantes et les participants sur les connaissances techniques et de base afin qu'ils puissent analyser leur milieu de travail. Les grands thèmes abordés sont :

- 1) Le travail de représentante et de représentant syndical à la prévention;
- 2) L'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé;
- 3) L'analyse ergonomique des postes de travail comme outil de prévention.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution, les organismes-ressources ainsi que les stratégies syndicales. Les grands thèmes sont :

- 4) Principes généraux en hygiène industrielle;
- 5) Rôle des intervenantes et intervenants extérieurs;
- 6) Méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventive.

Cette session s'adresse aux membres des comités de santé-sécurité et aux représentantes et représentants à la prévention qui ont suivi les cours de base *Comment s'organiser syndicalement en santé-sécurité* et *Stratégie syndicale en prévention*.

Jurisprudence

Enfin, le Service de l'éducation de la FTQ fera une tournée des régions sur la jurisprudence en santé-sécurité afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence en matière de santé et de sécurité au travail. Cette session s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, informez-vous auprès du bureau de la FTQ de votre région.

Épuisement professionnel

Un cours sur l'épuisement professionnel d'une journée est également disponible sur demande.

Cours de base

Pour les cours de base, voyez les programmes d'éducation de vos syndicats ou Conseils pour les dates des cours suivants :

- ▼ Comment s'organiser syndicalement en santé-sécurité
- ▼ Les femmes en santé et sécurité
- ▼ Enquête d'accident
- ▼ Réclamation à la CSST
- ▼ Dossier d'appel

Pour plus d'information sur les cours offerts par la FTQ, nous vous invitons à contacter le Service de l'éducation ou encore votre représentante ou représentant de la FTQ de votre région.

LE GRAND RENDEZ-VOUS SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL 2006

LES 11 ET 12 OCTOBRE PROCHAINS AURA LIEU AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL LE GRAND RENDEZ-VOUS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ORGANISÉ PAR LA CSST. L'AN DERNIER, LA CSST A RECONNU PRÈS DE 126 000 LÉSIONS PROFESSIONNELLES. FAIT IMPORTANT À NOTER, DE CE NOMBRE 24 000 LÉSIONS ONT ÉTÉ SUBIES PAR DES JEUNES TRAVAILLEURS DE MOINS DE 24 ANS, D'OÙ L'IMPORTANCE DE PROMOUVOIR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL.



nement. Plusieurs conférences sont au programme ainsi qu'un déjeuner-causerie avec l'astrophysicien Hubert Reeves. Les visiteurs pourront également assister à des démonstrations sur les risques associés aux machines dangereuses et ceux liés à la poussière dans le secteur de la construction.

Les thèmes de la conférence

- ▼ L'équilibre entre travail et famille : un tremplin vers la santé

- ▼ La prévention: une arme efficace en cas de pandémie
- ▼ Comment accueillir et intégrer les nouveaux travailleurs
- ▼ La sécurité des machines: un défi à relever
- ▼ Le plaisir au travail est-il possible
- ▼ La posture statique
- ▼ Dans un climat de travail harmonieux, tout le monde y gagne
- ▼ « Prends souci de toi-même » (Socrate)
- ▼ Bâtir une culture en santé et en sécurité du travail
- ▼ Une stratégie de compagnonnage qui porte ses fruits
- ▼ J'ai chaud! J'ai froid! Qu'est-ce que je fais?
- ▼ Les dix machines les plus dangereuses : comment assurer la sécurité des travailleurs?

Pour plus d'information, consulter le portail Internet: www.grandrendez-vous.com

Des dizaines de spécialistes et d'intervenants en prévention prendront part à cet évé-



FORUM SUR LA PRODUCTIVITÉ ET L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Un bilan qui reste à faire en santé et sécurité au travail

S'IL EST PERMIS DE DRESSER UN BILAN GÉNÉRALEMENT POSITIF DU FORUM QUI S'EST TENU À SAINT-SAUVEUR LES 11 ET 12 SEPTEMBRE DERNIER, IL FAUT CEPENDANT NOTER QUE TOUT L'ASPECT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL A LAISSÉ LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS DE LA FTQ ET DE LA FTQ-CONSTRUCTION SUR LEUR APPÉTIT.



PHOTOS MAUDE MESSIER

Dans les faits, les accidents mortels ont augmenté dans l'industrie (52 morts en 2005, comparativement à 32 en 2004), et tout indique que l'année 2006 sera aussi meurtrière.

Lors du Forum, le directeur général adjoint de la FTQ-Construction, Richard Goyette, a vivement déploré que l'unique conférence consacrée à la santé et à la sécurité sur les chantiers ait été la présentation d'un nouveau modèle d'échafaud mécanisé.

«C'est bien beau l'évolution technologique mais, si elle est mal utilisée, on revient à la case départ. D'où l'importance de la participation et de la formation», a rappelé Richard Goyette. Celui-ci a d'ailleurs souligné que le premier ministre Jean Charest a lui-même déclaré dans son discours d'ouverture qu'un travailleur en danger n'est pas un travailleur productif.

Il faut noter que tous les intervenants et spécia-

Des participantes et des participants au Forum sur la productivité.

listes qui ont participé au Forum ont insisté pour dire que la formation et la participation des travailleurs étaient des éléments essentiels à la hausse de la productivité. Or, de déplorer les représentants de la FTQ-Construction, les notions de participation et de formation sont malheureusement absentes du discours en santé et sécurité au travail.

À la FTQ, on aimerait bien que les bottines suivent les babines. La FTQ constate que les travailleurs de la construction ne bénéficient toujours pas de la pleine protection de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Par exemple, la présence de représentant syndical en prévention sur les chantiers n'est pas obligatoire et il n'y a pas de comité en santé et sécurité, tel que prévu à la Loi.



De gauche à droite : le président de la FTQ, Henri Massé, Jocelyn Dupuis, Jean Lavallée et Richard Goyette de la FTQ-Construction.

Un été difficile pour les travailleurs du chantier d'Hydro-Québec au nord de La Tuque

Les 600 travailleurs du camp Flamand en Haute-Mauricie ont exercé leur droit de refus cet été en raison de l'insalubrité des dortoirs. Plusieurs travailleurs se sont plaints de problèmes de santé suite à la découverte de moisissures dans les dortoirs. Malgré la décision de la CSST qui a rejeté le refus de travail, les syndiqués ont malgré tout décidé de ne pas reprendre leur poste tant et aussi longtemps que les camps ne seront pas rénovés. Fait à souligner, tout en rejetant la demande des travailleurs, la CSST a dans un même temps exigé d'Hydro-Québec qu'elle décontamine l'ensemble du campement. Les travaux sont en



cours et les travailleurs reprennent la route du chantier au fur et à mesure que les dortoirs sont à nouveau habitables.

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Enfin des accusations criminelles sont déposées contre une entreprise fautive

IL AURA FALLU ATTENDRE PRESQUE UN AN APRÈS LA MORT DE STEVE L'ÉCUYER POUR QUE LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DÉCIDE DE DÉPOSER LE 19 SEPTEMBRE DERNIER DES ACCUSATIONS DE NÉGLIGENCE CRIMINELLE AYANT CAUSÉ LA MORT CONTRE LA COMPAGNIE TRANSPAVÉ DE SAINT-EUSTACHE.

En octobre 2005, Steve L'Écuyer, âgé de 23 ans, est mort écrasé par un appareil industriel après que le système d'arrêt automatique ait été volontairement débranché. La responsabilité de l'entreprise dans la mort du jeune travailleur a été clairement démontrée dans le rapport de la CSST.

Lors d'une conférence de presse en mai dernier, le président de la FTQ, Henri Massé, et le syndicat des Teamsters ont réclamé le dépôt d'accusations criminelles contre les propriétaires de Transpavé. «Il faut mettre fin aux comportements criminels de ce genre de dirigeants d'entreprises qui jouent à la roulette russe avec la sécurité des travailleurs. Heureusement, une large majorité d'employeurs respectent les lois et se préoccupent de la santé et de la sécurité de leurs travailleurs. Malheureusement, il y en a toujours qui se



ISABELLE GAREAU

Hervé Trudel, secrétaire trésorier de la section locale 1999 de Teamsters Québec, M^{re} Marie-France Veilleux, Henri Massé, président de la FTQ, et Serge Bérubé, président de la section locale 1999 de Teamsters Québec, lors de la conférence de presse du 11 mai dernier.

moquent des lois du travail. Pour ceux-là, ce doit être tolérance zéro», de déclarer Henri Massé.

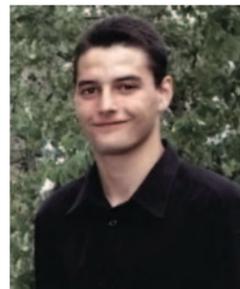
Ce qui est d'autant plus inacceptable pour la FTQ, c'est que l'entreprise Transpavé a reçu, à plusieurs reprises, la visite de la CSST. À chacune de ses visites, la Commission a exigé des correctifs mais sans succès. D'ailleurs, d'autres accidents de travail se sont produits au cours des derniers mois et la CSST a émis d'autres constats d'infractions.

C'est la première fois que des accusations criminelles sont déposées en matière de santé et de sécurité contre une entreprise au Québec. À la suite de la catastrophe de la mine Westray en Nouvelle-Écosse en 1992, le gouvernement fédéral a adopté, en 2003, la loi C-21, permettant le dépôt d'accusations criminelles en santé et sécurité au travail contre les entreprises

et leurs gestionnaires. Si elle est reconnue coupable, la compagnie Transpavé pourrait être condamnée à payer une amende. Notons qu'il n'y a pas de montant maximum prévu à cette amende.

Le président de la FTQ déplore le fait qu'il n'y ait pas eu d'accusations criminelles déposées contre les gestionnaires de l'entreprise. «À la FTQ nous sommes très déçus. Il est clair que les dirigeants de cette entreprise se moquent de la santé et de la sécurité des travailleurs. Il y a un "je m'en foutisme" qui doit être dénoncé, et ce n'est pas une amende, peu importe le montant, qui va ramener à la vie le jeune travailleur victime de la négligence de la compagnie».

Une première comparution a été fixée au 15 novembre prochain au palais de justice de Saint-Jérôme.



Steve L'Écuyer

La FTQ rend un dernier hommage à Réjean Roy



C'est avec beaucoup d'émotion que le président de la FTQ, Henri Massé, ainsi que le secrétaire général, René Roy, le Bureau de direction et plusieurs membres de la FTQ ont rendu un dernier hommage à leur confrère et ami Réjean Roy, décédé le 25 août dernier à l'âge de 62 ans.

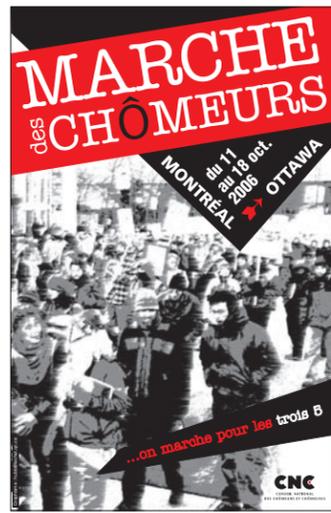
Vice-président de la FTQ et président du Conseil conjoint 91 du syndicat des Teamsters, Réjean était un syndicaliste de la première heure ayant toujours à cœur la défense des travailleuses et des travailleurs. Réjean a commencé à militer au sein de son syndicat en 1967. Plus tard il fut nommé agent d'affaires avant d'être élu vice-président de la section locale 106 en 1987, secrétaire-trésorier en 1990 et président de sa section locale en 1997. C'est en 2002 qu'il est devenu président du Conseil conjoint 91 des Teamsters et vice-président de la FTQ.

La famille FTQ offre ses plus sincères condoléances à l'épouse de Réjean, à ses enfants ainsi qu'aux membres de sa famille. « Son leadership naturel en était un tranquille mais combien puissant. Il nous manquera à la FTQ mais il nous aura montré comment surmonter les épreuves et les défis avec bravoure. Réjean est parti comme il a vécu, dignement et sereinement », a témoigné Henri Massé.

La FTQ participera à la Marche des chômeurs

Accompagné d'une délégation FTQ, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, sera du départ de la Marche des chômeurs, le 11 octobre prochain à Montréal, afin de rappeler au Parti conservateur ses promesses électorales en matière d'assurance-emploi.

Rappelons que la FTQ participe depuis les tout premiers débuts aux activités de la Coalition des Sans-chemise, mise sur pied à la suite du détournement de plus de 50 milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi par le Parti libéral.



Un automne déterminant

Cinq projets de loi ont été déposés au Parlement canadien par le Bloc Québécois et le NPD afin d'améliorer la Loi sur l'assurance-emploi. Ceux-ci seront à l'étude cet automne, il s'agit donc d'un moment opportun de faire entendre notre voix.

Venez en grand nombre!

Le photographe du monde ordinaire



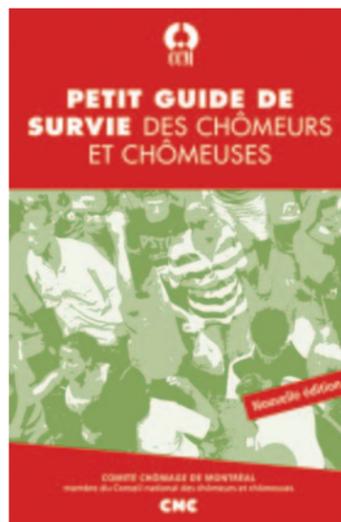
« Serge Jongué, photographe engagé, passionné, épris de justice sociale et sensible au sort du monde ordinaire, des travailleuses et des travailleurs, des sans-emploi, des exclus de notre société, est décédé. Nul n'est prophète en son pays dit la maxime qui va comme un gant à cet homme entier qui exposait ses œuvres, notamment ses photographies urbaines, en Europe, en Asie et... à Montréal.

Serge ne faisait pas un job, il s'investissait à fond pour capter sur pellicule l'âme de travailleurs en grève sur une ligne de piquetage, celle de personnes qui triment dur pour se sortir de la pauvreté ou de l'exclusion. J'ai eu le privilège de travailler avec Serge depuis plus de 20 ans et j'espère que son œuvre sera reconnue à sa pleine valeur par notre société dont il a si justement capté les travers et les bonheurs. Je suis assuré que sa conjointe, Marie-José, et ses proches sauront mettre en valeur l'héritage méconnu de ce grand photographe. »

Louis Cauchy, directeur du Service des communications FTQ

POUR TOUT SAVOIR SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

Le Comité Chômage de Montréal est un groupe de défense des travailleuses et des travailleurs en chômage. Il vient de publier une nouvelle édition du « Petit Guide survie de chômeurs et des chômeuses ». Ce guide est un outil d'information sur la Loi d'assurance-chômage (devenu assurance-emploi). Il vise à rendre accessibles à toutes et à tous les rouages de cette loi. Il est rempli de précieux conseils pour faire valoir vos droits si vous perdez ou quittez votre emploi, si vous êtes aux études, partez à la retraite, etc. De nombreux exemples y sont présentés, histoire de ne pas s'en laisser imposer par l'administration de l'assurance-emploi.



Le Petit Guide en est à sa 8^e édition. Il saura répondre à vos questions et vous permettre d'éviter les pièges d'une loi complexe. Un guide simple, pratique et engagé.

Pour vous le procurer, au coût de 10\$, contactez Isabelle Reny par téléphone au 514 383-8025 ou par courriel à l'adresse suivante : ireny@ftq.qc.ca

Des nouvelles de la SAQ

La SAQ porte fruits aux Québécois



pendant une participation à hauteur de 25 %.

Sans attendre la conclusion de cette transaction annoncée, le Syndicat des travailleurs de la SAQ, affilié au SCFP, avait d'ores et déjà négocié avec le nouvel acquéreur les conditions relatives au maintien des emplois. Forts d'une entente de deux ans, approuvée à 78% par les membres, les employés savent maintenant à quoi s'en tenir pour la période de transition. L'entente maintient, entre autres, le taux d'employabilité et de permanence et les postes disponibles seront affichés à la SAQ. L'employeur s'engage donc, pendant la période déterminée, à combler 100% des postes touchés directement ou indirectement. Enfin, un programme de mise à la retraite anticipée est instauré pour atteindre les objectifs du nouvel employeur, ce qui permettra également de maintenir les heures de travail des employés temporaires.

Alors que nous attendons toujours le rapport du vérificateur général sur la bonne gouvernance de la SAQ, les choses ont bougé du côté de la Maison des Futailles. En effet, le 1^{er} septembre dernier, on annonçait que la papetière Kruger devenait actionnaire majoritaire de l'entreprise. Le Fonds de solidarité FTQ, qui possédait la moitié des parts, conserve

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 18 SEPTEMBRE 2006

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport	100	TUAC-503	2004-07-30
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Max Meilleur & fils limitée	Ferme-Neuve	120	SCEP-2995	2006-02-20
Réusinage Knight (Division de UAP inc.)	Granby	110	Métallos 9414	2006-05-24
Journal de Montréal, une division de Corporation Sun Média	Montréal	112	Teamsters-41M	2006-06-05
Nexans Canada inc.	Québec	120	Métallos-6687	2006-07-13
La compagnie de recyclage M.D. inc.	Châteauguay	26	TUAC-501	2006-08-22

Grand succès de la Conférence internationale sur le monde du travail

TOUT PRÈS DE 2000 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS, REPRÉSENTANT PLUSIEURS DIZAINES D'ORGANISATIONS SYNDICALES PROVENANT DE PLUS DE 110 PAYS, ONT PARTICIPÉ DU 26 JUILLET AU 29 JUILLET DERNIER À MONTRÉAL À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE MONDE DU TRAVAIL DES LGBT (LESBIENNES, GAIS, BISEXUELS ET TRANSGENRES).

Parrainée par les organisations syndicales, dont la FTQ, cette rencontre a précédé la Conférence internationale sur les droits humains organisés dans le cadre des *outgames* de Montréal.

Les délégués, provenant entre autres du monde arabe, d'Amérique latine, d'Afrique, d'Europe de l'Est, d'Europe, des États-Unis, du Québec et du Canada ont échangé sur plusieurs sujets propres à la communauté homosexuelle et au monde du travail dont le VIH/SIDA et la discrimination en milieu de travail.

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a pris part à l'ouverture de cette conférence. Dans son discours, il a souligné qu'à la FTQ un comité des droits des gais et lesbiennes avait été créé et qu'une très

grande majorité des conventions collectives de travail protégeaient maintenant les travailleuses et les travailleurs contre toute forme de discrimination. Cependant, le secrétaire général n'a pas manqué de mentionner que beaucoup restait à faire. « *Il ne faut pas être naïf; malgré les législations, les préjugés sont tenaces et la discrimination à l'endroit des travailleuses et des travailleurs est souvent mesquine, tendancieuse et hypocrite.* »

Et de conclure M. Roy: « *Les travailleuses et les travailleurs homosexuels ne veulent pas de traitement de faveur. Ils veulent simplement l'équité, la justice et le respect. Ni plus, ni moins, point final.* »

En effet, beaucoup reste à faire. Dans quelque 87 pays, l'homosexualité est encore criminalisée. Les personnes homosexuelles y sont systématiquement discriminées, emprisonnées ou encore condamnées à mort.

Au terme de la conférence, un plan d'action constitué entre autres des actions suivantes a été adopté:

- ▼ La promotion de l'éducation aux droits syndicaux et aux droits humains;
- ▼ La reconnaissance par les organisations syndicales des droits des LGBT;
- ▼ La négociation de clauses bannissant toute forme de discrimination;
- ▼ Le développement de différentes formes de coopération entre les syndicats des pays développés et ceux en émergence.

Enfin, la Conférence internationale sur les droits humains des LGBT s'est terminée par l'adoption de la Déclaration de Montréal (disponible sur le portail FTQ: www.ftq.qc.ca) qui reprend la première phrase de la Déclaration universelle des droits de l'homme: « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.* »



René Roy lors de son allocution d'ouverture.

JEAN LAVROÏÈRE

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2006

- ▼ SFCP: Ville de La Malbaie (La Malbaie), Parc Six Flags Montréal, SEC tous les établissements, (Montréal);
- ▼ TUAC: Hamel inc. (Saint-Romuald), Ferme Hotte & Van Winden (Napierville), HydroSerre Mirabel inc. (Mirabel), La Légumière Y. C. inc. (Saint-Rémi), Gregson technologie inc. (St-Hyacinthe), Les magasins Hart inc. (Sherbrooke), Les produits Bridor inc. (Boucherville), Ville les Tilleuls (Laval), Supermarché J. Desjardins inc. (Lachute);
- ▼ TEAMSTERS: 2855-8062 Québec inc. (Saint-Hubert), Les bouteilles recyclées du Québec (B.R.Q.) inc. (Laval), Sonacc inc., division hippodrome de Montréal (Montréal), Rona inc. (Terrebonne), Autobus Québécoise Rousillon inc. (Delson), Autobus La Québécoise Rousillon inc. (Division Casino) (La Prairie);
- ▼ SQUEES: CHSLD Chanoine Audet St-Romuald, Ambulances Bedford inc. (Bedford), Ambulances Demers inc. (Saint-Jean-sur-Richelieu), Urgence Tri-Jo inc. (Joliette), Les habitations du Carrefour (Montréal), Centre de la petite enfance les Petits Semeurs inc. (Saint-Hubert);
- ▼ UES: Foyer St-Cyprien (1993) inc. (St-Cyprien), Les Services ambulanciers Pabok inc. (Grande-Rivière), 157971 Canada inc., faisant affaires sous le nom de Service d'entretien Signature (Montréal), Service d'entretien Advance inc. (Saint-Jean-sur-Richelieu), Service d'entretien Advance inc. (Châteauguay), Gestion de déchets Malex inc. (Gatineau), Centre d'entretien ménager Dupont inc. (Boucherville), Centre d'entretien ménager Dupont inc. (Verdun), Centre d'entretien ménager Dupont inc. (Pointe-aux-Trembles), Centre d'entretien ménager Dupont inc. (Beloeil), Centre d'entretien ménager Dupont inc. (Longueuil), Services d'entretien d'édifices Allied (Québec) inc. (Montréal), 157971 Canada inc., faisant affaires sous le nom de Service d'entretien Signature (Saint-Laurent);
- ▼ MÉTALLOS: Acier Leroux (Sept-Îles), Garaga inc. (St-Georges), Les machineries Tenco Itée (St-Valérien), L.P. Royer (Lac Drolet), Agence B.C.I.A. (Contrat AMT) (Montréal);
- ▼ CONSEIL DU QUÉBEC UNITE HERE: Loyola Schmidt Limitée (Vaudreuil-Dorion);
- ▼ TCA: Les gestions Hébert et Lesage inc. (Trois Diamants Autos (1987) Itée (Mascouche), Automobile Plymouth Chrysler de Laval Itée (Excellence Chrysler) (Laval), Les entreprises Émile Charles & Fils (Chelsea);
- ▼ SYNDICAT INTERPROVINCIAL DES FERBLANTIERS ET COUVREURS (s.l. 2016), FTQ-CONSTRUCTION: Vinyle Kaytec inc. (Cowansville); Vinyle Kaytec inc. (Farnham);
- ▼ AIMTA: Aramark Québec inc. (Dorval), Générale Électrique du Canada (Lachine);
- ▼ AIEST: Spiderwick Productions inc. Tous les établissements, Concept et création Mordicus (Montréal).

La FTQ au Forum syndical sur le VIH/sida

Plus d'une centaine de personnes ont participé, du 11 au 13 août dernier, au Forum syndical sur le VIH/sida qui a précédé la 16^e Conférence internationale sur le VIH/sida qui s'est déroulée à Toronto. Les participants, représentant les grands syndicats de tous les continents, ont échangé des idées sur les façons de lutter contre le VIH/sida et les défis que cette maladie représente pour les organisations syndicales.

D'abord les faits

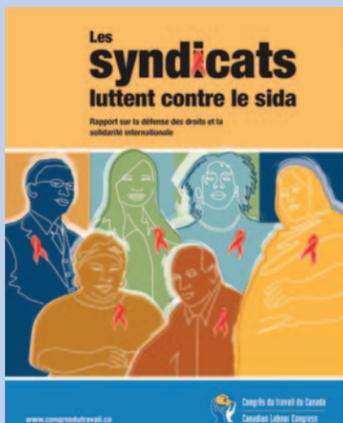
- ▼ 40 millions de personnes sur la planète vivent avec le VIH;
- ▼ 20 millions de personnes à travers le monde sont décédées des suites du SIDA depuis le début de la pandémie;
- ▼ Sur 10 enfants vivant avec le sida, 9 sont en Afrique subsaharienne. En 2005, on comptait 12 millions d'orphelins du sida en Afrique subsaharienne;
- ▼ Présentement, 88 % des personnes vivant avec le

VHI n'ont accès à aucun médicament;

- ▼ Au Québec, on dénombre quelque 18 000 personnes vivant avec le VIH/sida.

Les constats

Malgré la multiplication des traitements, la maladie fait toujours rage. Chez nous, on note une augmentation marquée de l'infection au VIH/sida chez les femmes, les jeunes de la communauté homosexuelle et chez les populations autochtones. Dans les pays en développement, la prévention par l'abstinence a été jugée non pertinente, voire ridicule.



Le condom reste la méthode de protection la plus efficace. Cependant, dans leurs témoignages, les participantes du continent africain et des Caraïbes ont toutes souligné qu'il était bien difficile, voire impossible pour les femmes, de négocier l'utilisation du condom en raison de la dépendance économique des femmes.

Les participants ont également souligné que le VIH/sida affectait la classe la plus productive de la population, soit les 16-49 ans.

Le rôle des syndicats

Voici quelques pistes d'action proposées pour le mouvement syndical :

- ▼ Créer des comités VIH/SIDA;
- ▼ Être plus visibles lors des congrès internationaux;
- ▼ Être à l'écoute des travailleuses et des travailleurs vivant avec le VIH/sida;
- ▼ Développer des programmes d'éducation et de formation sur les lieux de travail.

MARCHE POUR LA PAIX

L'attaque meurtrière et dévastatrice d'Israël sur le Liban a révolté la population québécoise. Un mot d'ordre de mobilisation lancé par une vingtaine d'organismes, dont la FTQ, a entraîné des dizaines de milliers de personnes dans les rues de Montréal. Joignant sa voix aux principaux orateurs, le président de la FTQ, Henri Massé, a particulièrement dénoncé les prises de position du gouvernement Harper, qui s'est enligné sur la politique simpliste de Georges Bush et les justifications grossières d'Israël. Les manifestants réclamaient l'arrêt immédiat des bombardements et l'ouverture de négociations.

« *Le Canada doit revenir à son rôle historique de défenseur et facilitateur de la paix* », de dire Henri Massé.



PHOTOS JEAN LAVROÏÈRE